



Commune de
SAINT-MAXIMIN
38530

Saint-Maximin, le 22 novembre 2023

Olivier Roziau
Maire de Saint-Maximin

à

Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
38530 SAINT-MAXIMIN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le
mercredi 29 novembre 2023 - à 20 heures - salle du conseil municipal
et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 septembre 2023 ;
- Compte rendu d'exercice des délégations du conseil municipal au maire ;
- Affaires générales / Ressources humaines :
 - Tableau des emplois au 1^{er} décembre 2023 (création de trois postes suite à avancement de grade),
 - Convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le centre de gestion de l'Isère ;
- Vie sociale / Affaires scolaires : Subvention exceptionnelle à Vive l'école (spectacle de Noël 2023) ;
- Affaires générales :
 - Recensement de la population 2024 : délégation au maire de procéder aux enquêtes de recensement,
 - Désignation des commissions communales et de leurs membres ;
- Vie sociale / Finances : Remboursement à Julien Bernou des frais engagés pour le concours de pétanque ;
- Patrimoine / Agriculture & Forêts : Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de Saint-Maximin, consultation du département de l'Isère pour accord de la commune sur le projet de périmètre sur son territoire et de programme d'actions PAEN pour les communes du Grésivaudan engagées dans la démarche ;
- Questions diverses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le maire,
Olivier Roziau.

